

## CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société **INVOLYS**, Société Anonyme au capital de 38.271.600,00 Dhs, siège social au 88-90 Rue Larbi Doghmi Casablanca Maroc, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 47873, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en visioconférence le **Vendredi 28 Juin 2024 à 9 heures**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### 1<sup>ère</sup> RÉSOLUTION

#### **Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ; approbation desdits comptes**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2023 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés antérieurement à ce jour, dans les délais statutaires et légaux.

### 2<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

#### **Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 ; approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2023**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, approuve les opérations et les conventions qui y sont mentionnées.

### 3<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

#### **Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2023 et aux Commissaires aux comptes**

En conséquence l'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2023, donne quitus plein, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2023 et pour les commissaires aux comptes pour leur mission relative à l'exercice 2023.

### 4<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

#### **Affectation du Résultat de l'exercice 2023**

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable :	688.655,10 Dhs
Report à nouveau sur exercices antérieurs :	19.749.563,51 Dhs
Réserves légales :	34.432,76 Dhs
	-----
<b>Report à nouveau :</b>	<b>20.403.785,85 Dhs</b>

### 5<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

#### **Renouvellement du mandat des administrateurs**

L'Assemblée Générale renouvelle les mandats en qualité d'administrateurs de M. Omar BENNANI et AM INVEST MOROCCO pour une période de six années, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2029.

### 6<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

#### **Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes et désignation d'un nouveau commissaire aux comptes**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes Bahaa SAAIDI du Cabinet A. SAAIDI & ASSOCIES et de désigner Youssef BOUABIDI du Cabinet OMNIPACT comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Abdo DIOP du cabinet MAZARS et ce, pour une durée de trois ans à partir de l'exercice commençant le 1er janvier 2024.

### 7<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

#### **Fixation du montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence annuels, une somme globale de 200 000 dirhams, et ce jusqu'à nouvelle décision de sa part, en laissant le soin au Conseil d'Administration de fixer la répartition et la date de mise en paiement desdits jetons de présence.

### 8<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

#### **Formalités et pouvoirs**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités prévues par la loi.

#### Contact Communication Financière

Mohamed EL GARTI - Directeur Général

Tél: +212 529 310 000 – e-mail: m.elgarti@involys.com